



FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# Diligence raisonnable

ACSA 2006  
Canmore, Alberta

# Diligence raisonnable

- Légalement, la diligence raisonnable constitue la première défense disponible pour les individus accusés en regard de l'AHST.

# Diligence raisonnable

- Pour invoquer la diligence raisonnable, un accusé doit prouver que toutes les précautions raisonnables ont été prises pour assurer le respect de la loi, dans un effort visant à éviter un événement ou un incident particulier.

# Diligence raisonnable

- Un programme de santé et de sécurité doit donc être conçu de façon à prouver l'adhésion à une diligence raisonnable.
- L'employeur doit être en mesure de prouver que des précautions ont été prises en regard de risques spécifiques.

# Diligence raisonnable

- Le programme doit également être mis en place et suivi de façon efficace.
- Il ne suffit pas de disposer d'un programme écrit de santé et de sécurité. Il doit pouvoir être démontré au niveau pratique. L'employeur doit pouvoir prouver que des précautions étaient présentes sur le lieu de travail.

# AHST

- Notes au sujet de l'AHST
  - Établit les principes, les obligations et les droits.
  - Est basé sur le Système de responsabilité interne (SRI) employeurs/superviseurs/travailleurs.
  - Établit les droits fondamentaux des travailleurs
    - Participer à la santé et la sécurité dans leur milieu de travail
    - Connaître les risques du milieu de travail
    - Refuser tout travail dangereux
  - Établit les responsabilités de l'employeur.
    - Fournir des renseignements, une formation et une supervision relativement aux dangers présents dans le milieu de travail.



# Systeme de responsabilite interne

Basé sur le principe voulant que les dangers, dans un milieu de travail, peuvent être mitigés par la communication et la coopération entre employeur et travailleurs.

Les intervenants d'un milieu de travail partagent les responsabilités de l'hygiène et de la sécurité au travail; ils doivent s'efforcer d'identifier les dangers et de créer des stratégies pour protéger les travailleurs.

# Systeme de responsabilite interne

La responsabilite interne est autogeree, ce qui signifie qu'il faut disposer dans le milieu de travail d'un controle interne de la sante et de la securite au travail en etablissant des normes, en les mettant en pratique et en surveillant le niveau de conformite de facon constante et efficace.

*« Ignorer les problemes de securite vous rend vulnerable et augmente votre responsabilite potentielle. »*



# Établir la diligence raisonnable

- Créez des politiques, pratiques et procédures spécifiques pour les activités dangereuses.
- Fournissez une orientation et une formation adéquates
- Veillez à ce que les superviseurs surveillent le travail dangereux et préviennent les risques
- Identifiez les risques prévisibles et protégez les travailleurs en conséquent.
- Assurez l'observance par des règles et la discipline
- Ne présumez jamais que les travailleurs connaissent suffisamment les risques associés à une tâche spécifique.

# Philosophie de base en sécurité

- Chaque incident peut être évité.
  - Aucun travail mérite de risquer des blessures.
  - Chaque travail sera effectué de façon sécuritaire.
  - On peut gérer les incidents.
  - Avant tout, la sécurité est la responsabilité de tout le monde.
- « Vous réaliserez le niveau de sécurité que vous prouverez vouloir réaliser. »
- « Pour réussir, la sécurité doit être plus qu'un programme ou qu'une série de procédures. Ce doit être une philosophie au niveau de l'entreprise – une attitude inconditionnelle. »



FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

Lorsqu'un incident se produira  
dans votre milieu de travail

Et IL VA SE PRODUIRE!

De quoi voulez-vous avoir l'air?

# Que pouvez-vous faire?

- Identifiez et contrôlez les risques
- Concentrez-vous sur **LES GENS** aussi bien que sur les risques!
- Jouez votre rôle

# Diligence raisonnable

Preuves de la présence d'un programme de santé et de sécurité en milieu de travail.

1. Vérifications/analyses dans le milieu de travail
2. Politique d'entreprise et programme de mise en œuvre
3. Procédures et politiques spécifiques pour chaque tâche
4. Procédures de formation
5. Mise en force de la santé et la sécurité
6. Compétence des superviseurs.



# Création de votre programme

## Simple politique de santé et de sécurité

**L'entreprise X s'intéresse au premier chef à la santé et à la sécurité de ses employés.**

La protection des employés contre les blessures et les maladies liées au travail est un objectif fondamental et continu. **L'entreprise X fera tous les efforts pour offrir un environnement de travail sain et sécuritaire.** Tous les superviseurs et travailleurs doivent s'engager de façon continue à réduire les risques de blessures.

**Le propriétaire, comme employeur, est responsable de la sécurité et de la santé de ses employés.** En tant qu'employeur d'**Entreprise X** je vous promets personnellement que toutes les précautions nécessaires seront prises pour protéger les travailleurs. Les superviseurs seront tenus responsable de la santé et de la sécurité des travailleurs dont ils sont responsables. Les superviseurs ont la responsabilité de veiller à ce que leurs machines et leur équipement soient sécuritaires, et que les travailleurs se conforment aux pratiques et aux procédures établies de travail sécuritaire. Les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate, au niveau de leurs tâches respectives, pour assurer leur santé et leur sécurité.

Chaque travailleur doit protéger sa propre sécurité et sa propre santé en se conformant à la loi et en adoptant les procédures et pratiques de travail établies par l'entreprise (ou l'exploitant de la ferme)

Toutes les parties ont intérêt à tenir compte de la santé et de la sécurité dans tout ce qu'ils font. L'engagement envers la santé et la sécurité doit constituer une partie intégrante de cette organisation, depuis ses propriétaires jusqu'à chacun de ses employés.

Signé: [ \_\_\_\_\_ ]  
Président

Date (nouvelle chaque année)

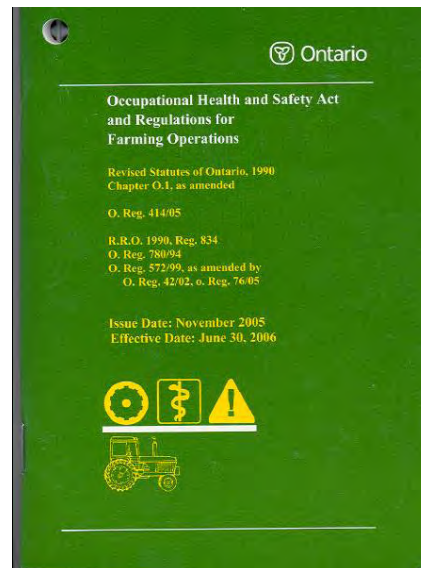


FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# Éléments nécessaires

Loi sur la santé et la sécurité au travail en milieu agricole





FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# *Éléments nécessaires*

**Huit lignes directrices du PSTSP** pour les exploitations agricoles:

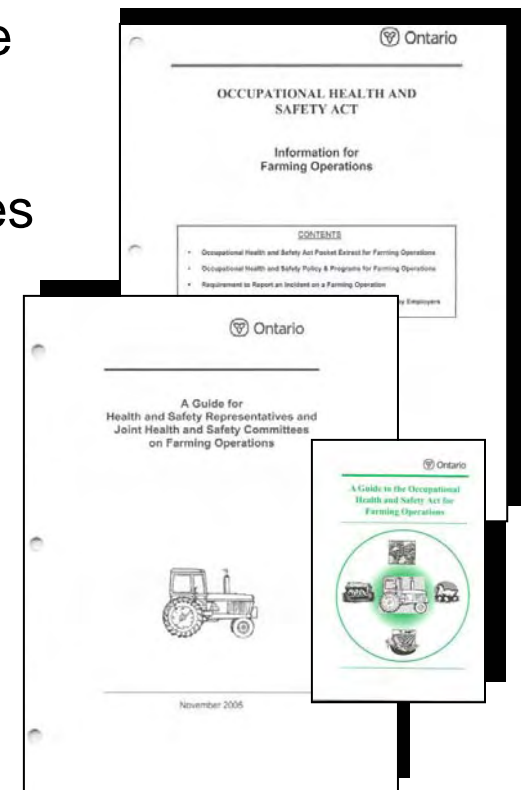
1. Tracteurs et autres appareils agricoles automoteurs
2. Équipement agricole
3. Manipulation de gros animaux
4. Dispositifs de protection personnelle
5. Chutes, glissements et trébuchages
6. Ambiances dangereuses et espaces clos
7. Procédures de verrouillage
8. Maladies professionnelles



# *Éléments nécessaires*

Les documents suivants du PSTSP peuvent être téléchargés gratuitement depuis le site MOL:

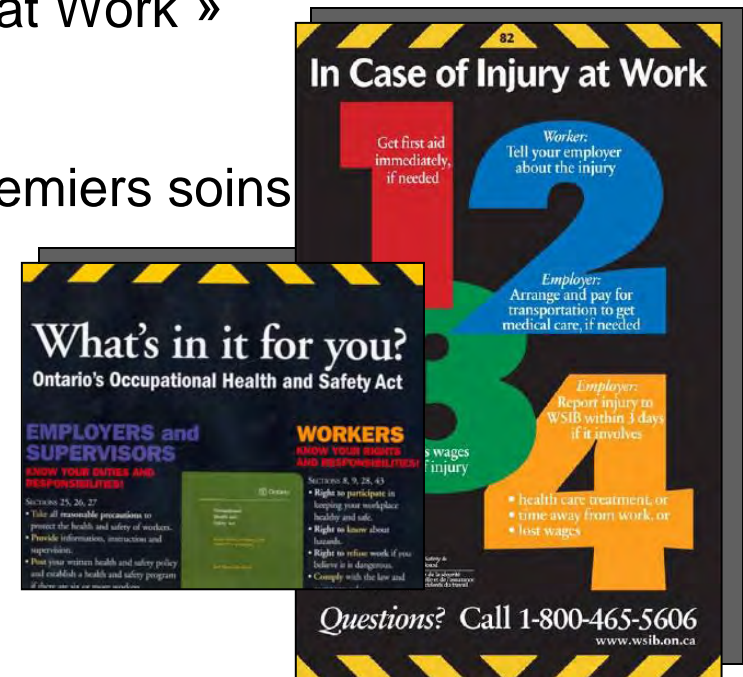
- renseignements pour les entreprises agricoles
- **Lignes directrices pour la santé et la sécurité des exploitations agricoles**
- guide de l'OHSA



# Éléments nécessaires

## Matériel de la CSPAAAT

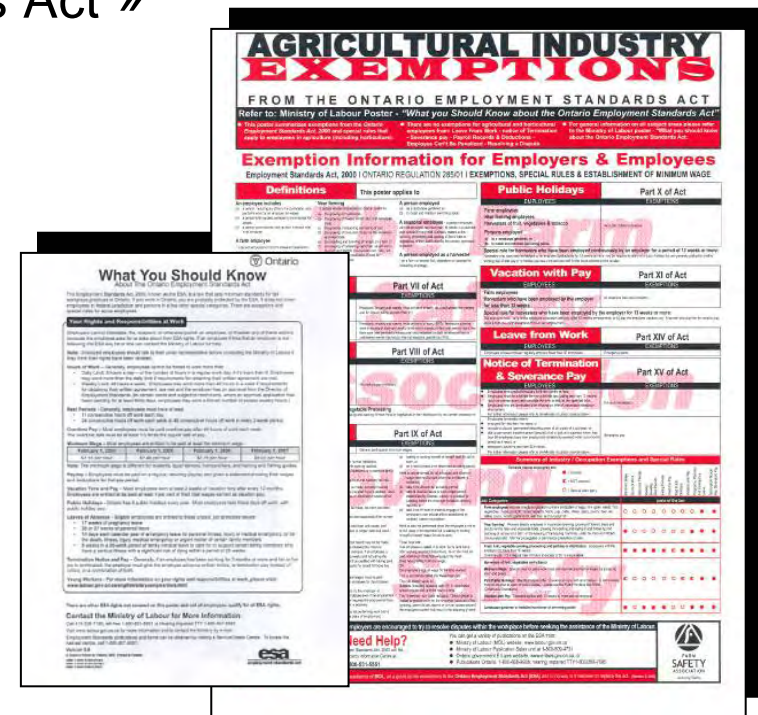
- Affiche « In Case of Injury at Work » (formulaire 82)
- Exigences relatives aux premiers soins (règlement 1101)
- « What's in it for you? » affiche



# Éléments nécessaires

## Matériel de l'ESA

- « Employment Standards Act » affiche
- « The Agricultural Industry Exemptions » affiche



# Matériel additionnel

## EMERGENCY PROCEDURES & PHONE NUMBERS



**TAKE COMMAND**  
assign the following duties to specific personnel



**PROTECT THE ACCIDENT SCENE**  
from continuing or additional hazards



**GIVE FIRST AID**  
to the injured as soon as possible



**CALL AN AMBULANCE**  
and the Ministry of Labour and any other authorities



**MEET AND DIRECT**  
the ambulance to the accident scene



**FOR FOLLOW-UP**  
determine where the injured person is being taken



**INFORM SENIOR MANAGER**  
so that authorities are notified, news of an can be contacted, and the news media handled



**ISOLATE THE ACCIDENT SCENE**  
for future investigation

NAME	PHONE NUMBER
Ambulance / EMS	911 /
Police	911 /
Fire Department	911 /
Poison Control	
Ministry of Environment / Spill Reporting	
Ministry of Labour	
WSIB, Agriculture Sector	
Senior Manager	
JHSC Co-Chair, Management	
JHSC Co-Chair, Labour	
Farm Safety Association	1 - 800 - 361 - 8855

NAME	PHONE NUMBER
Gas Company	
Hydro Company	
Water Service	

**LOCATION IDENTIFIER**  
(should include at least the following: address, the code # building #, phone # etc.)

## PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT CHECKLIST

The following information has been prepared by the Farm Safety Association (FSA) as a guideline to the use of Personal Protective Equipment (PPE) for specific tasks relating to Agricultural operations in the province of Ontario. Please note that this document does not apply to all working situations that may be encountered. As working conditions vary, so must the protective equipment required. When in doubt as to what PPE is needed to complete the task safely, consult with your supervisor. For the Canadian Standards Association (CSA) standards regarding specific PPE, refer to your own health & safety policies or contact CSA directly at www.csa.ca. You can also contact the Farm Safety Association for more information regarding PPE.

TASKS	Reflective Armbands, Bands or Vests (Night)	Lockout / Re-emergize	Face Shield	Eye Protection	Gloves	Hard Hat	Hearing Protection	Long Pants	Long Sleeves	Confined Spaces	Safety Boots	Respiratory Protection	ROPS & Seatbelts
All machinery:													
Boat/Traffic	●												●
Chainsaw			○	●									●
Chemical Use			○	○	●	●			●				
Combinal-Harvesting		●		○			●						
Grain Handling Equipment		●		○	○	○	●			○		●	●
Tractor Facilities Work		○	○	○	○	○	○					●	●
Impound/Dech-Tire Maintenance*		○	○	○	●	●				○		●	●
Lumber			○	○			○					●	○
Mower - Push		●		○			○						
Mower - Riding		●		●			○						○
Overhead Hazard			○	○			○						
Portable Grinder			○	●	●		●		●			●	
Poultry				●	●	○						●	○
Powered Equipment		●	○	●	○		○		●			●	○
Silo & Manure Pits											○		○
Spreader Equipment													○
Stationary Grinder		○	○	○			○		●			●	○
Tractor Operation		○					○					●	●
Truck Operation	●						○						●
Vehicle Maintenance				○	○				●			●	●
Wood Trimming		○	○	●			○		●			●	●

**LEGEND:** ● REQUIRED  
○ Depending on specifics of the chemical, equipment, process, gas/gases, or environment (discuss with supervisor)  
\* Personal floatation devices may be required when near or on water.

**Farm Safety Association Inc.**  
Guelph, Ontario  
E-mail: info@farmsafety.ca  
Website: www.farmsafety.ca

P P E

# *Programmes de santé et sécurité*

**Le programme OHS** que recommande le MOL comprend plusieurs **éléments**, dont:

- politique en matière de santé et sécurité
- formation des travailleurs
- analyse des accidents
- façon formelle de régler les préoccupations des employés
- procédures d'urgence
- procédures de secours et de premiers soins
- entretien et réparations

# *Programmes de santé et sécurité*

## **Éléments** (suite):

- équipement de protection personnelle
- procédures de verrouillage
- procédures d'entrée en lieux clos
- protecteurs de machines
- entretien
- etc.

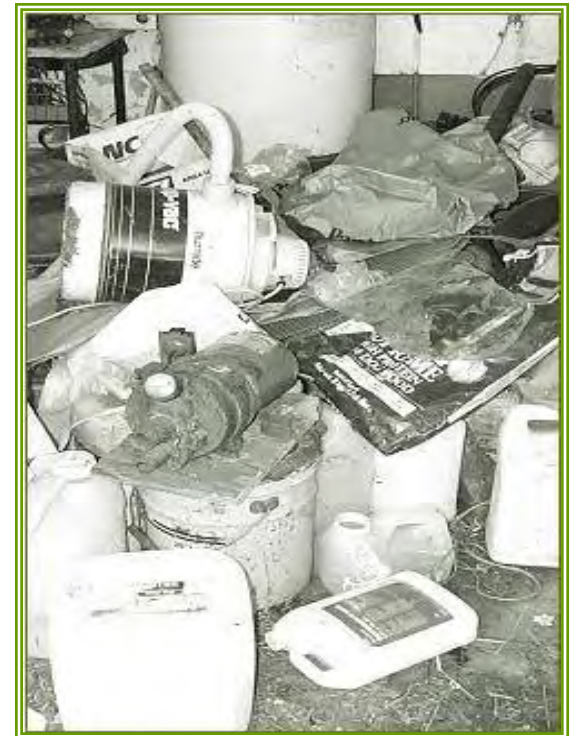


# *Programmes de santé et sécurité*

**Les inspections du lieu de travail** deviennent un élément important du programme.

Vous devez d'abord:

- connaître les dangers
- étudier où ont été situés les dangers les plus importants



# *Programmes de santé et sécurité*

Commencez pas **faire le tour de la ferme** pour repérer les dangers:

- Étudiez les changements au niveau des:
  - saisons
  - activités
  - équipements





# *Programmes de santé et sécurité*

Identifiez les **dangers** à votre ferme:

- espaces clos
- équipement (par ex. tracteurs)
- environnements dangereux
- animaux / biologiques



# *Programmes de santé et sécurité*

Identifiez les **dangers** auxquels feront face les travailleurs, et les risques inhérents:

- semis, entretien des cultures, récolte
- manipulation du bétail
- opération de l'équipement





FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# *Programmes de santé et sécurité*

## **Mesures de contrôle:**

- **éliminez** les dangers
- **substituez** aux dangers
- **réparez** le danger
- **protégez** contre le danger (PDF)

# *Programmes de santé et sécurité*

**Des procédures d'exploitation sécuritaire** peuvent être nécessaires pour certains travaux:

- Ce sont comme des règles s'appliquant à des processus spécifiques, qui contiennent des procédures par étapes pour travailler en sécurité
- Exemple
  - Procédures de verrouillage pour éliminer les sources d'énergie



# *Formation des travailleurs*

**Une discipline progressive** peut comprendre:

- des discussions informelles
- un avertissement verbal
- un avertissement écrit
- une suspension
- le renvoi

Documentez toutes les étapes  
de « discipline » progressive



# *Formation des travailleurs*

Une **formation adéquate** comprend:

- des **instructions** verbales et une démonstration du travail à effectuer
- demander au travailleur de **démontrer** et expliquer ce qu'il fait
- une **supervision** jusqu'à ce qu'il soit compétent

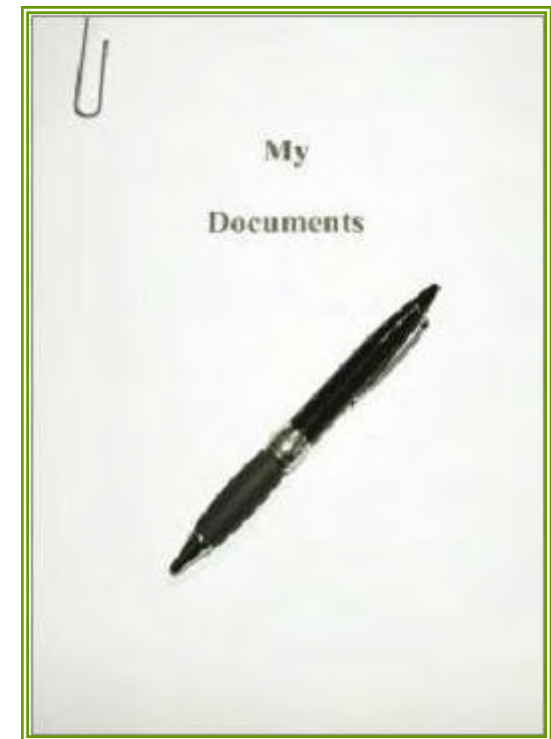


Tous les travailleurs  
peuvent apprendre!

# *Formation des travailleurs*

Il est important de **documenter la formation** par écrit, afin de prouver la « diligence raisonnable »

Prenez note des sujets abordés et des personnes présentes.





FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# *Formation des travailleurs*

## Exemple de **formulaire de formation**:

TRAINING CHECKLIST

(SAMPLE)

NAME: \_\_\_\_\_

ACTIVITY	WORKER SIGNATURE	TRAINER SIGNATURE	DATE
WHMIS			
Fire/Safety			
Hand Tools			
Power Tools			

**Use this document to record employee training.**

Enter the type of training under the activity column.

Have the employee and supervisor sign in the appropriate boxes and give date of training.



# *Formation des travailleurs*

**Les sujets d'*orientation*** peuvent comprendre:

- politiques en santé et sécurité
- rôles et responsabilités
- procédure de travail sécuritaire
- procédures de refus de travailler
- rapports sur les blessures, maladies, quasi-accidents, dangers et risques
- renseignements sur des dangers spécifiques
- procédures d'urgence
- politiques de discipline
- équipement de protection personnelle
- représentants du comité de S et S si applicable
- une brève visite de l'exploitation

# *Formation des travailleurs*

Quelques **sujet génériques de formation** fortement recommandés:

- ergonomie (par ex. techniques de levage sécuritaire)
- dangers chimiques
- attention au soleil
- conduite sécuritaires
- et plus  
d'enseignement relié  
à l'emploi



# *Formation des travailleurs*

Les travailleurs devraient également savoir quoi faire en cas d'urgence:

- incendie
- blessure personnelle
- premiers soins
- évacuation



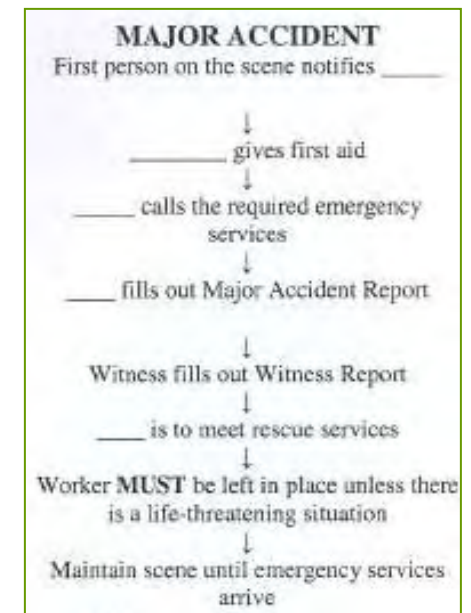
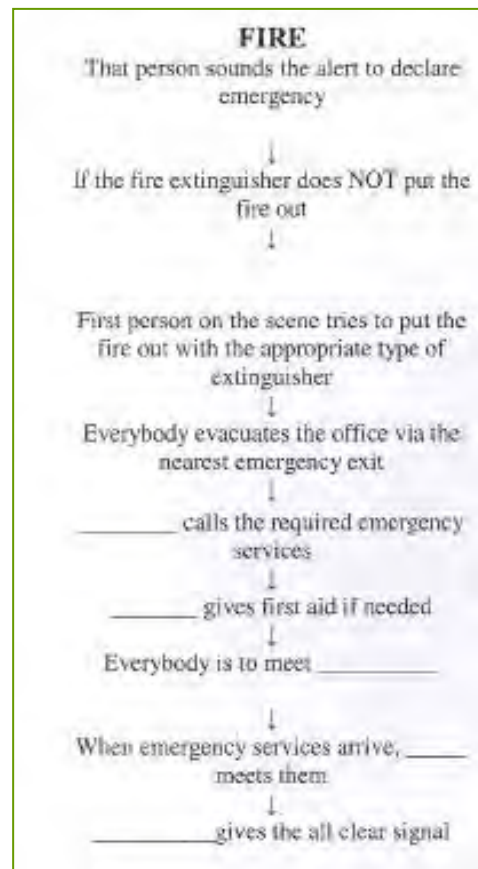


FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

Growing Safety

# Formation des travailleurs

## Modèle de **plan d'urgence**:



**Contact MOL**

Always document what happened, why, what was done and what was learned and give a copy of this document to the Health and Safety Coordinator.

The Health and Safety Coordinator forwards it to the Annual Action Plan.

# *Formation des travailleurs*

**Demeurez à jour** au niveau des changements industriels et des nouvelles lois:

- Modifiez votre programme en conséquent

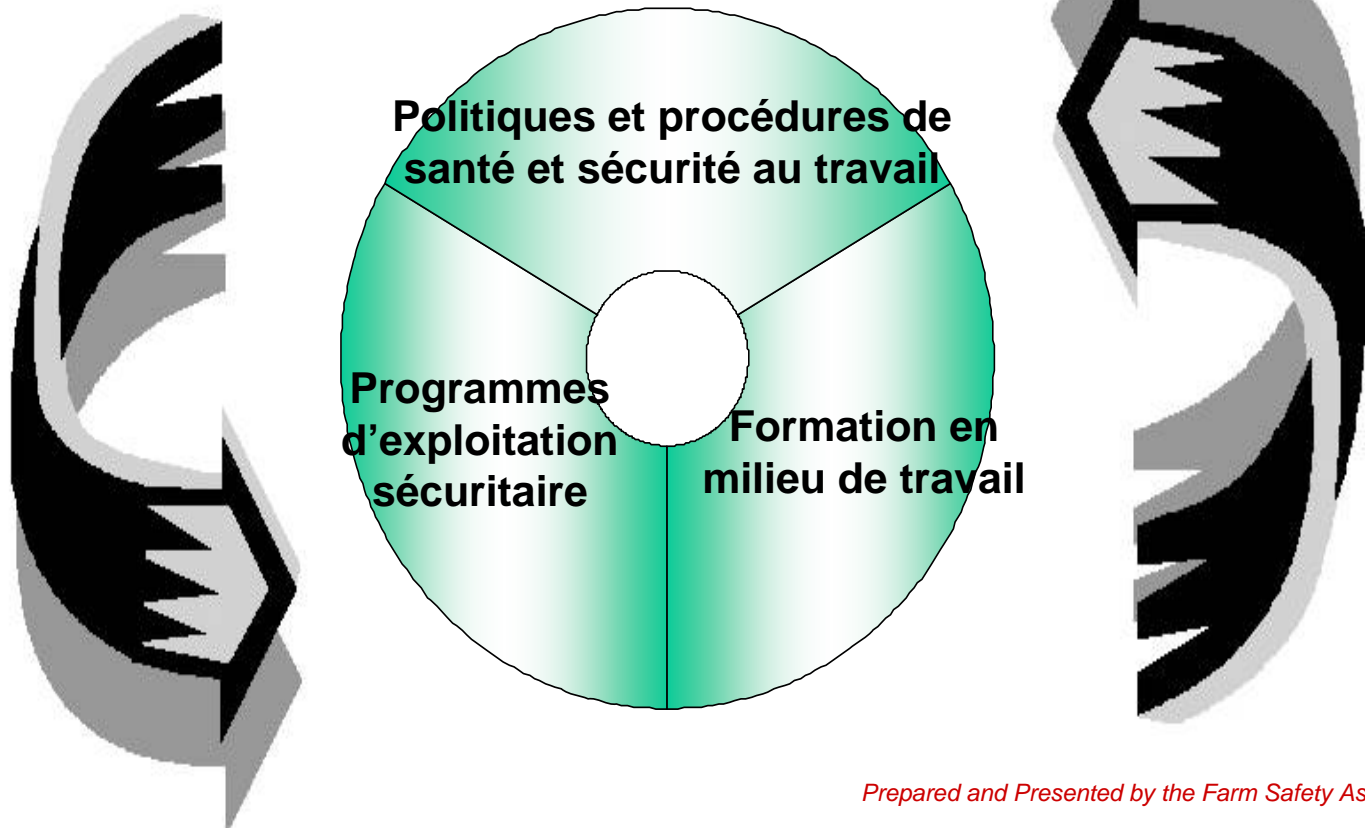




FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

## Créer un milieu de travail plus sécuritaire





FARM  
**SAFETY**  
ASSOCIATION

*Growing Safety*

# Merci!

[www.farmsafety.ca](http://www.farmsafety.ca)

*Prepared and Presented by the Farm Safety Association*